

Christelle Achard

Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences

Dans le discours commun, la figure des sans-abris (Sans-domicile fixe [SDF] n'ayant pas de solution d'hébergement) est fréquemment rattachée à l'image de l'errance, si bien que ces deux termes sont parfois utilisés de façon indifférenciée. Il convient donc de s'interroger sur leur sens, pour comprendre qu'être sans-abri n'est pas synonyme d'errance.

Louis Moreau de Bellaing et Jacques Guillou considèrent le sans-abrisme comme résultat d'une « conjugaison de facteurs psychosociaux, culturels et économiques » (1995, p.16). Ils appréhendent la situation de l'individu au regard du vivre ensemble et des relations que le sujet entretient et a entretenues jusqu'alors avec le reste de la société. Le concept d'errance, quant à lui, renvoie au « déplacement indéfini ou provisoire, dans un temps plus ou moins continu, sur un ou des territoires » (*ibid.*, p.12). Il désigne donc un rapport particulier à l'espace et au temps, les repères normés de la vie sociale étant délaissés.

Sans-abrisme et errance, un mythe à déconstruire

L'évolution socio-historique du sans-abrisme, à l'origine du mythe de l'errance

La confusion entre sans-abrisme et errance trouve son origine dans l'évolution socio-historique de la population sans-abri (Roinsard, 2013). Ainsi, la crise industrielle du XIXe siècle voit émerger les « masses miséreuses » et la figure du « vagabond » obligé de migrer de la campa-

gne vers la ville pour survivre. Au cours du XXe siècle, la croissance de l'urbanisation entraîne le passage de l'image du « vagabond » des campagnes à celle du « clochard » de la ville, ce dernier ayant un périmètre de déplacement resserré autour d'un territoire plus restreint. Avec la crise économique de 1973 se profile le visage du « SDF », « davantage défini par l'absence de logement que par l'itinérance » (*ibid.*, 2013, p.2). Ainsi, c'est la « perte conjuguée du logement, des vêtements normés, et du travail » (Moreau de Bellaing et Guillou, 1995, p.10) qui place le sujet en situation d'exclusion sociale, c'est-à-dire « de non-droit et de non-reconnaissance sociale, économique et politique » (Pichon, 2010, p.16).

Construction sociale de la catégorie des sans-abri : une conception discutable

L'usage courant de la dénomination de « sans-abri » a banalisé son utilisation, empêchant une réflexion de fond sur les limites de cette classification. Si cette construction sociale de la catégorie des SDF (et, partant, de celle des sans-abri) peut présenter un certain intérêt, Pascale Pichon dénonce la dérive de son utilisation vers la constitution d'« un groupe social médiatique » (Pichon, 2010, p. 17). Selon elle, la recherche d'une explication rationnelle à la situation des individus entraînerait un glissement de la classification, à la catégorisation, jusqu'à la stigmatisation. Face à ces risques, Vincent de Gaulejac et Isabel Taobada de Léonetti proposent le terme de désinsertion sociale et envisagent la situation des individus comme le résultat d'un processus psychosociologique et multidimensionnel. Il en résulterait une situation de vulnérabilité, celle-ci étant « le résultat d'une impossibilité vécue [...] à ne pouvoir pleinement devenir des "individus" [et] de la non-atteinte, par certains individus, du statut d'acteur normatif capable de peser sur la production des normes sociales » (Soulet, 2005, p. 25-29). Par ailleurs, le parallélisme couramment établi entre personne sans-abri et errance mérite d'être questionné. Marie-Claire Vanneville souligne à ce titre que l'errance est « un parcours en perpétuelle partance [pouvant] être jalonné de moments avec abri » (2003, p. 33). Par ailleurs, il est à noter que les personnes sans-abri ne se reconnaissent bien souvent pas dans la définition proposée de « population errante » (*ibid.*, 2003, p. 35).

De la catégorisation à l'exclusion : l'assignation

La population sans-abri, en tant que catégorie sociale située « à la marge des cadres sociaux ordinaires et de tout groupe social [...] positivement construit » fait l'objet de différents « traitements » de la part des institutions sociales, des pouvoirs publics, et des médias (Pichon, 2010, p. 72). Pascale Pichon alerte sur les dérives de la traduction médiatique d'un problème social qui reconstruit le réel en le rendant homogène. Basée sur le constat d'une situation administrative et d'une expérience partagées, cette catégorisation crée l'illusion d'une « classe vagabonde », à l'encontre de la diversité des parcours de désinsertion sociale vécus par les individus.

Entre pauvreté méritée (liées aux défaillances personnelles), et pauvreté méritante (attribuée aux défaillances du système socio-économique), la figure du « sans-abri » oscille entre l'image du coupable qui dérange et celle de la victime qu'il faut secourir. Des visions antagonistes qui se confrontent ou se succèdent sans jamais s'associer, dont la force de persuasion est fonction des degrés affichés par le thermomètre. Guillaume Erner dénonce à ce titre les dérives de la victimisation de la population sans-abri. Il en résulterait une forme de « hiérarchisation des souffrances », la reconnaissance de la souffrance des individus prenant alors le pas sur la recherche de solutions concrètes (2006, p. 96). Guillaume Erner évoque différents critères participant à cette « hiérarchisation ».

Les représentations sociales légitiment des pratiques pouvant être assimilées à une tentative de contrôle social : tolérer la souffrance tant qu'elle n'impacte pas la vie sociale et tenter de contenir les déviances considérées comme indésirables. Le parallélisme établi à tort et de façon systématique avec l'errance, « synonyme d'instabilité, d'indiscipline et de danger » renforce cette tendance (Rodriguez, 1999, p. 3). En ce sens, Guillaume Erner analyse l'évolution du rapport de la société à ceux qu'elle reconnaît « victimes », parmi lesquelles les personnes sans abri. Il dénonce le glissement de la compassion au stigmate ; de l'apitoiement à la peur et à l'agressivité. Il explique que si « avant, il fallait protéger la victime contre la société, maintenant, il faut protéger la société de ses victimes » (2006, p. 204).

Errance contrainte ou choisie : un débat démagogique et immoral

Les défenseurs de l'existence d'une errance choisie s'appuient sur le témoignage de personnes sans-abri. Certaines d'entre elles revendiquent en effet un choix de vie. Celui-ci traduirait un refus du système institutionnel et social et du statut de demandeur dans lequel il les enferme, ou encore un manque de confiance dans les aides proposées.

Cependant, beaucoup de personnes sans-abri confient que l'« impression de liberté devient vite un leurre » (Vanneuville, 2003, p. 29). En ce sens, Louis Moreau de Bellaing parle d'une « errance forcée » (1995, p. 11). Ainsi, on peut s'interroger sur le crédit à accorder à cette théorie du libre-choix, quand on sait qu'elle comporte le mérite de soulager la conscience morale des institutions et de l'opinion publique. En ce sens, Jacques Rodriguez considère que le sans-abrisme n'est autre que la « résult[ante] d[e] circonstances économiques et sociales ». L'auteur dénonce l'image factice du vagabond errant et asocial, alibi chargé d'« occulter les dysfonctionnements du système » (Rodriguez, 1999, p. 3).

L'errance des sans-abri, entre préjugés et réalité

Des repères spatio-temporels prédominants

Si l'on se réfère à la définition de l'errance citée précédemment, on comprend combien le rapport à l'espace et au temps est au centre même de ce concept : l'absence de repères stables en est la caractéristique centrale. Pourtant, ces repères existent bel et bien et occupent même une place de premier plan : rythme et espaces de vie sont judicieusement choisis. Pascale Pichon parle d'un « parcours chronique et routinier » répondant à une « lutte [de l'individu] pour [sa propre] survie » (2010, p. 28). Les témoignages de personnes sans abri montrent d'ailleurs combien le réflexe de survie peut accaparer intellectuellement et épuiser psychiquement (Pichon, 2007).

Loin d'être continu, le temps de la journée est minutieusement chronométré. Le rythme de la journée est en quelque sorte calqué sur celui du

monde environnant : heures de tranquillité pendant lesquelles se reposer, horaires d'ouverture des services de jour (repas, douche...), horaires opportuns pour la mendicité... De même, les espaces de vie sont sélectionnés, rejetés ou (sur)investis de façon hautement stratégique : « territoire privé » reconstruit dans l'espace public, conditions de sécurité et de tranquillité, « confort » optimal, proximité des services... Pascale Pichon explique que « les épreuves à franchir dépendent de ce que les espaces de vie autorisent à la marge » (2010, p. 27). Progressivement, les repères géographiques se recentrent autour des lieux fréquentés quotidiennement. Parfois, la souffrance est telle que l'individu se trouve réduit presque uniquement à ce qu'il est physiquement, tant la désocialisation l'atteint.

Existence en suspens, fuite ou quête

Le rapport au temps et à l'espace des personnes sans-abri peut également être étudié à l'échelle de leur existence. L'individu se retrouve en situation d'attente ; attente que l'on peut considérer comme « situationnelle » (c'est-à-dire liée aux contraintes socio-économiques et institutionnelles), ou comme « existentielle » (traduction d'une quête plus profonde du sujet), (Bromberger, 2014, p. 4).

À l'encontre des croyances d'une existence « suspendue », sans passé ni futur, Pascale Pichon défend l'idée de l'existence d'une continuité entre les différentes périodes de vie de l'individu (2010, p. 30). Elle note des traits de personnalité constants, particulièrement pour ce qui est du rapport à soi, à l'autre et à la question du choix de vie. Les ruptures relationnelles sont fréquentes : séparations douloureuses, manque de confiance en l'autre, liens inconstants, parfois surinvestis (Mathieu, 2011, p. 61). Des ruptures relationnelles parfois provoquées (consciemment ou non), mais généralement subies. Marie Claire Vanneville (2003) évoque « une difficulté à être » et une tendance à « rejouer les douleurs du passé ». En ce sens, elle estime que l'« une des caractéristiques de l'errance est la reproduction répétitive de situations à l'infini » (*ibid.*, p. 55) ; une sorte d'« errance immobile » (*ibid.*, p. 35).

Si ces analyses semblent pertinentes et intéressantes, on prendra garde à ne pas tomber dans les extrêmes du « tout culpabilisation ». En effet, la

surévaluation de la dimension individuelle du processus de désinsertion sociale (au détriment de la prise en compte de son aspect social) présenterait les personnes sans-abri comme responsables des éventuels échecs de leur prise en charge.

Le manque de rigueur chronologique constaté dans le récit autobiographique de certaines personnes sans-abri renforce les préconçus sur la perte des repères temporels du sujet. En effet, on constate fréquemment des oublis, des manques, ou des anachronismes. Pascale Pichon parle d'« un travail de mémoire qui cherche l'apaisement, et non l'oubli », pour expliquer le caractère forcément subjectif (conscient et inconscient) de tout récit autobiographique (2010, p. 39). Quant aux apparences d'un « temps arrêté » et d'une situation figée, Marie Claire Vanneuville les réfute. Elle explique que « c'est sur plusieurs années que la situation évolue et non selon des critères établis par des gens bien insérés » (2003, p. 57).

Par ailleurs, le choix du lieu de vie est loin d'être anodin : fuir ou au contraire rester/retrouver sa ville d'origine. Le facteur relationnel joue un rôle déterminant dans cette décision : conserver ses repères, voire quelques relations, et rester à proximité de « la vie d'avant », ou au contraire partir loin des souvenirs, dans un endroit où personne n'est susceptible de les (re)connaître. La relation d'appartenance et d'identification à un espace permet de comprendre que quand les personnes trouvent un territoire, elles ne veulent pas le quitter par crainte de ne plus le retrouver après. Qu'il soit d'ordre temporel ou spatial, le bouleversement des repères de vie du sujet alimente les théories existentielles sur le sans-abrisme. Certains y voient une fuite perpétuelle, quand d'autres parlent d'une « quête (...) inaccessible. » (Vanneuville, 2003, p. 61)

En ce sens, les pratiques addictives contribueraient à cette recherche existentielle du sujet. Les substances psychoactives coupent temporairement l'individu de la réalité, ce qui le mettrait en état d'« errance psychique ». Toxicomanie et alcoolisme apparaissent souvent, dans un premier temps, comme une sorte de refuge permettant à l'individu de supporter la souffrance du présent. Ils peuvent être considérés comme une tentative, pour le sujet, de mise à distance de sa propre existence. Face à l'insupportable, l'individu cherche une échappatoire pour se décontextualiser : se délocaliser (dimension spatiale) et opérer une sorte de « dissociation entre

temps subjectif et temps objectif » (dimension temporelle) (Aubert, 2003, pp. 61-62).

Cependant, Marie Claire Vanneuille amène à relativiser ces hypothèses : elle admet que, si l'« errance est une conduite qui paraît répétitive et désespérée, donn[ant] l'impression d'être sans but, ce n'est qu'apparence » (2003, p. 39).

L'adaptation du sujet : de la lutte pour la survie au piège de l'auto-exclusion.

Au-delà des débats clivés sur l'existence d'une conduite de fuite, ou de quête, on peut préférer le terme d'« adaptation » : ni partir, ni rester ; mais s'adapter. Un travail de reconversion (Pichon, 2010, p. 72), sorte de « stratégie adaptative » du sujet (Gaulejac et Léonetti, 1994, pp. 77-83), par lequel il tente de veiller au maintien de son intégrité physique et morale (Pichon, 2010, p. 27). Il s'agirait d'une sorte de « négociation identitaire » entre l'individu lui-même, sa place dans la vie sociale et l'image qu'il se fait de lui-même.

Pourtant, pris dans le cercle vicieux de la désinsertion sociale, l'individu sans-abri peut contribuer, malgré lui, au renforcement de cette spirale infernale : ce que Jean Furtos qualifie d'« auto-exclusion ». Celle-ci se caractériserait par « une décision brusque et irrévocable de rupture : il n'a plus aucune demande et récuse toute aide. » (2012, p. 14). Sous le poids du regard extérieur, l'individu confronté à la honte et à la dévalorisation développerait « une identité réactive », stratégie adaptative de retournement du stigmaté. Jean-François Wagniard parle ainsi d'un « monde clos », fait d'« hommes enfermés dans [leur] propre errance, sous le regard hostile ou indifférent des institutions et des hommes » (1999, p. 313). L'individu se replie sur lui-même, et [son] silence répond à [son] invisibilité [sociale] : Marie Claire Vanneuille parle d'individus « enfermés dans des territoires, prisonniers de circuits » (2003, p. 62). L'auteur explique que « la rue est le premier lieu d'exposition, mais le dernier où l'on parle. » Elle explique que « Le silence répond à l'invisibilité. » (*ibid.*, p. 51) Ce silence peut désigner l'absence effective de parole, mais aussi le refus de « dire » : refus ou impossibilité de se raconter, de parler de soi. Le récit autobiographique, revisité par la mémoire, est subjectivé par

l'individu dans une forme de négociation de l'individu avec lui-même, pour conserver une image acceptable de sa propre identité. À ceci peuvent s'ajouter d'éventuelles modifications volontairement opérées par l'individu pour tenter de tirer parti du fonctionnement des institutions sociales. Marie Claire Vanneville estime que ces modifications peuvent rapidement « enferm[er] l'individu dans un système d'argumentation » qui le maintient dans le mensonge (*ibid.*, p. 53).

L'individu se retrouve très vite dans un nouveau système de survie, avec ses propres repères et codes. Il ne peut plus envisager de changement de mode de vie, car celui-ci viendrait remettre en cause ces repères sécurisants si difficilement construits.

Une errance générée/renforcée par la solution censée y répondre ?

L'errance institutionnelle : entre sujétion et insécurité

Loin de sécuriser l'existence des sans-abri, les manques et dysfonctionnements des dispositifs d'aide renforcent le caractère éphémère de leur survie, empêchant toute projection dans le futur.

Jacques Rodriguez parle d'un homme « repoussé de partout » (1999, p. 2), quand Daniel Terrolle regrette que « l'urgence [se soit] peu à peu installée comme la norme » (2005, p. 24). La logique de rentabilité des établissements tendrait à réduire la durée des suivis, au détriment de l'efficacité de l'accompagnement. Les solutions ponctuelles proposées ne permettent plus de stabiliser la situation des individus, d'où un « éternel recommencement ». Selon Jacques Rodriguez, la figure du sans-abri, associée à une représentation négative de l'errance, légitimerait le « contrôle social » de cette population. Une volonté de contrôle répondant à un objectif économique d'une part, avec l'image de l'« oisiveté et [du] manque d'attaches sociales », et la perte des codes sociaux de base ; objectif social, d'autre part, avec l'image de l'« errance [comme] résistance à l'ordre établi » (1999, p. 6). Pierre Emmanuel Vidal-Naquet dénonce l'inadaptation de l'accompagnement qui chercherait à masquer l'« idée politiquement incorrecte d'une exclusion irréductible » (2005, p. 123). L'individu se retrouve en situation d'attente. Une attente « assi-

gnée aux pauvres et à ceux qui n'ont aucun pouvoir » pour instaurer une « relation de sujétion bureaucratique, et ainsi renforcer les démarcations politiques et sociales » (Bromberger, 2014, p. 6).

Par ailleurs, l'individu se trouve sans cesse confronté à l'instabilité et à l'insécurité. Les conditions mêmes de la survie ne sont jamais assurées ; la satisfaction des besoins physiologiques de base est sans cesse menacée. À la perte des repères de vie socialement normés viennent s'ajouter les changements fréquents imposés par le système de prise en charge. Sur le plan temporel, accepter un hébergement, c'est accepter de pouvoir être remis à la rue le lendemain ; sur le plan spatial, c'est changer de lieu régulièrement en fonction des places disponibles. Ceci engendre un recentrage de la vie du sujet autour de l'instant présent.

De ces facteurs d'insécurité matérielle découle une insécurité relationnelle : toute relation devient éphémère, soumise aux aléas de vie du sujet. À chaque changement, le sujet doit à nouveau « se raconter » et justifier sa demande : accorder sa confiance, commencer à se livrer... pour chaque fois recommencer. Perte de confiance en soi et perte de confiance en l'autre altèrent une autre forme de confiance : la confiance en l'avenir. Face à ce sentiment d'insécurité relationnelle, l'individu ne trouve parfois d'autre solution pour « se sentir exister » que de provoquer les ruptures pour tester la confiance de l'autre (Vanneuville, 2003, chap. 2). Marie Claire Vanneuville parle d'ailleurs de la « compétence (des individus) à utiliser le découpage des services et leurs dysfonctionnements », allant jusqu'à « user les travailleurs sociaux » (*ibid.*, p. 61). D'où l'importance et toute la difficulté d'instaurer une « permanence du lien » (Mercuel, 2012, p. 32) avec une régularité des contacts.

Sans-abrisme et dépersonnalisation : des êtres humains à l'identité malmenée

Le sujet assimilé à la catégorie des personnes sans-abri est bien souvent d'abord perçu selon cette identité collective, au détriment de la reconnaissance de son identité personnelle. Parallèlement, il se trouve confronté à l'effacement de la frontière entre sphère intime et espace public (lié à l'absence de « chez-soi »). Franck Mathieu propose le terme de « spatipathie » pour désigner une forme d'« existence spatiale » déve-

loppée par le sujet, celle-ci répondant à son sentiment d'inexistence sociale : surinvestissement d'un territoire, « lieu de confusion du dedans, du dehors, du social, du politique et du clinique » (2011, p.78). Il est alors enfermé dans un ensemble de contraintes institutionnelles et interactionnelles qui nient son identité individuelle. Ceci peut conduire l'individu à l'abandon de sa propre personnalité : on parle de dépersonnalisation.

L'individu est en situation d'attente : attente d'une solution matérielle, mais surtout attente de reconnaissance sociale. Une attente qui se trouve confrontée à la pénurie des solutions d'hébergement et au manque d'accompagnement social : absence de réponse, ou réponse inadaptée de « travailleurs sociaux souvent "indisponibles", car "en sous-effectifs", accaparés par la "gestion des priorités" ». L'individu se sent alors « dépossédé de [sa] maîtrise du temps » (Bromberger, 2014, p. 4). « Le temps subjectif est comme arrêté, condamnant le sujet à l'impuissance, à la passivité, à l'ennui, (...) à la souffrance. » (*ibid.*, p. 5)

En dépit des apparences de rupture totale, la situation de sans-abrisme s'inscrit dans la continuité de l'existence du sujet. L'individu voit son identité méprisée, malmenée, voire niée. Xavier Emmanuelli explique que « Quand on n'existe plus aux yeux des autres, on n'existe plus pour soi même. » (Bouvarel, 1998, CNASM) Parallèlement, l'individu se trouve souvent confronté à l'échec des modes de prise en charge proposés, ce qui renforce son « sentiment d'abandon. » (Trémintin, 2013) Mésestime de soi et sentiment d'abandon se renforcent et se cumulent parfois jusqu'à la négation de soi même, c'est-à-dire à la perte totale du sentiment de dignité.

Face à la catégorisation, à l'absence de reconnaissance sociale et au déni de sa propre identité, le sujet est en lutte constante pour tenter de se préserver du regard destructeur de la société. Pascale Pichon parle d'une quête de sécurité ontologique et de la recherche d'une permanence identitaire de la part des individus : négocier leur place dans une société qui ne leur en donne pas, composer avec ce qu'ils sont pour supporter l'horreur de leur situation.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, on s'aperçoit que le parallélisme établi à tort entre sans-abrisme et errance doit être combattu. Celui-ci part de l'image erronée de l'absence de repères dans la vie du sujet, quand ceux-ci sont différents, mais bel et bien existants. Ces repères sont adoptés de façon contrainte par le sujet sans-abri pour tenter de s'adapter à la difficulté de sa situation (stratégie de survie) et se recréer une « pseudo sécurité » (Pichon, 2007, p. 25). Au contraire, c'est la perte des repères recréés autour de la vie à la rue qui peut engendrer une nouvelle perte de repères, aboutissant éventuellement à une période d'errance. Ce risque de nouveau bouleversement est d'ailleurs un élément essentiel à prendre en compte dans l'accompagnement du sujet, car il constitue l'un des freins majeurs à son éventuelle sortie de rue : Mathieu Berger et Margarita Sanchez-Mazas parlent des « tourments d'une nouvelle errance » (pp. 181-187). Malheureusement, les prises en charge proposées, souvent de courtes durées (hébergement d'urgence) ne font que renforcer les phénomènes d'instabilité/insécurité matérielle, relationnelle, et existentielle (échec des solutions ponctuelles) qui sont à l'œuvre dans le processus de désinsertion sociale. L'individu se retrouve en situation d'attente, « les attentes renouvelées pouv[ant] céder le pas à la résignation et à l'apathie. [...] Il ne [lui] reste [alors] plus que le désespoir, la tentation de la violence ou encore l'espérance. » (Bromberger, 2014, p. 7) D'où la nécessité de lutter contre des préjugés qui renforcent la stigmatisation des individus et sert d'alibi aux pouvoirs publics. Parallèlement, l'accompagnement des personnes sans-abri doit être revisité pour allier inscription dans la durée, régularité et continuité : un suivi de proximité permettant le « ré ancrage » chronologique (accepter son passé, se projeter dans le futur) et social (confiance en l'autre) de l'individu ; un cheminement au rythme de l'individu pour l'aider à se réconcilier avec son existence et avec la société (réaffirmation identitaire, Généreux, 2006, p.173) ●

Christelle Achard, particulièrement sensible à la cause des personnes sans-abri, est assistante de service social en centre d'hébergement.

Bibliographie

- Aubert, Nicole, *La société malade du temps : le culte de l'urgence*, Paris, Flammarion, 2003.
- Berger, Mathieu et Sanchez-Mazas, Margarita, « La voix des acteurs faibles : La voix des sans domicile, des usages sociaux du jeu démocratique dans les Espaces Dialogue en Belgique », in *La voix des acteurs faibles : de l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 181-187.
- Bouvarel, Alain, *À la rencontre de la grande exclusion. L'expérience du Samu Social de Paris* [DVD], Lorquin, Centre national audiovisuel de santé mentale, 1998.
- Bromberger, Christian, « Attendre », in *Terrain*, n° 63, 2014, pp. 4-11.
- Erner, Guillaume, *La société des victimes*, Paris, La Découverte, 2006.
- Furtos, Jean, « Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale », in *Mental Idées*, n° 11, Dossier « Souffrance et société », Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale, 09/2007.
- Furtos, Jean, « Accompagner l'auto-exclusion : d'Œdipe à Alex Supertramp », in Furtos, Jean, *Rhizome*, n° 44, *Ambiguïté de l'accompagnement, précarité de la transmission*, Lyon, juillet 2012, pp.14-15.
- Gaulejac, Vincent de et Taboada Léonetti, Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Paris : Flammarion, 1994.
- Généreux, Jacques, *La dissociété*, Paris, Seuil, 2006.
- Mathieu, Franck, *L'errance psychique des sujets SDF*, Lyon, université Lumière Lyon 2 (thèse), 04.11.2011.
- Mercuel, Alain, « Il n'existe pas de soin particulier pour les SDF, mais un "prendre soin" spécifique », in *ASH*, n° 2787, Paris, Éditions ASH, 14.12.2012, pp. 32-33.
- Moreau de Bellaing, Louis et Guillou, Jacques, *Les sans domicile fixe un phénomène d'errance*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Pichon, Pascale et Torche, Thierry, *S'en sortir... Accompagnement sociologique à l'autobiographie d'un ancien sans domicile fixe*, Saint-Étienne, Publications de l'université, 2007.
- Pichon, Pascale, *Vivre dans la rue, Sociologie des Sans Domicile Fixe*, Saint-Étienne, Publications de l'université, 2010.
- Roinsard, Nicolas « Histoire de la pauvreté errante », in *La Vie des idées*, 1er mai 2013. En ligne : <http://www.laviedesidees.fr/L-errance-au-ras-des-siecles.html> (consulté le 27 octobre 2015).
- Rodriguez, Jacques, « Une approche socio-historique de l'errance », in Vidal, Dominique, *Cultures et Conflits*, n° 35, *Quelle place pour le pauvre ?*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 15-34.
- Soulet, Marc-Henry, « Reconsidérer la vulnérabilité », in *Empan*, n° 60, *Précarités*, 04.2005, pp. 25-29.
- Taboada de Léonetti, Isabel et Gaulejac, Vincent de, « La désinsertion sociale, Déchéance sociale et processus d'insertion » in CNAF, n°38, *Recherches et prévisions, Pauvreté/Insertion/RMI, Allocations familiales*, décembre 1994, pp. 77-83.
- Terrolle, Daniel, « Du mirage de l'urgence sociale à la réalité anthropologique du terrain. Un bilan de recherches sur les sans-abri sur plus d'une décennie », in *Les Cahiers de l'actif*, n° 344-345, *Chronique ordinaire de l'urgence sociale... Entre scène et coulisses*, Ivry, CNRS, laboratoire d'anthropologie urbaine, janvier et février 2005, pp. 21-38.
- Trémintin, Jacques, « Est-il possible de choisir... de ne pas choisir les usagers ? », in *Lien social*, n° 1126, 14.11. 2013, pp. 10-22.
- Vanneuille, Marie-Claire, *Femmes en errance, de la survie à l'existence*, Paris, Chronique Sociale, 2003.
- Vidal-Naquet, Pierre-Emmanuel, « Entre transition et reconnaissance : l'épreuve de l'urgence sociale », in *Les Cahiers de l'actif*, n° 344-345, *Chronique ordinaire de l'urgence sociale... Entre scène et coulisses*, Lyon, janvier et février 2005, pp. 121-125.
- Wagniar, Jean-François, *Le vagabond à la fin du XIXe siècle*, Paris, Belin, 1999.